

## **Partie C – Questionnaire**

*Répondez par vrai ou faux*

1. Les directions générales fonctionnelles s'occupent principalement d'activités qui appuient l'ensemble du Ministère, par exemple les communications.
2. Les missions à l'étranger relèvent exclusivement des directions générales géographiques.
3. Les délégués commerciaux aident les exportateurs canadiens depuis les bureaux régionaux au Canada et les missions à l'étranger.
4. Le ministre de la Coopération internationale est responsable de l'ACDI.
5. Les symboles utilisés pour les directions générales se terminent par un D.
6. Les directions générales centrales assurent des services à l'ensemble du Ministère.
7. La plupart des employés du Ministère travaillent à l'Administration centrale à Ottawa et dans les bureaux régionaux à travers le Canada.
8. Le personnel canadien du service extérieur est permutant.

**Réponses**  
1. Faux, 2. Faux, 3. Vrai, 4. Vrai, 5. Vrai, 6. Vrai, 7. Faux, 8. Vrai